



Etablissement privé catholique  
associé à l'Etat par contrat.

## Qui sommes-nous ?

Ecole, Collège, Lycée Polyvalent  
(Général, Technologique,  
Professionnel, Supérieur), Centre  
de Formation Continue & Unité de  
Formation en Apprentissage

Sous tutelle de la Direction  
Diocésaine de Paris

### ADRESSE PRINCIPALE

49 rue Bobillot, 75013 Paris  
01 45 80 77 90 [contact@gs-svp.com](mailto:contact@gs-svp.com)

**Codes UAI LPO :**  
Filières  
Professionnelles  
075 4191Y  
Filières  
Technologiques  
0754924V

[www.gs-svp.com](http://www.gs-svp.com)

### Vos interlocuteurs :

**Amaury DUMAS-DELAGÉ**  
Chef de projet TAXE  
[a.dumasdelage@gs-svp.com](mailto:a.dumasdelage@gs-svp.com)

**Xavier MAGNE**  
Directeur Administratif & Financier  
[comptabilite@gs-svp.com](mailto:comptabilite@gs-svp.com)

**Abla ZIADI**  
Chargée de relation entreprises  
apprentissage  
[a.ziadi@gs-svp.com](mailto:a.ziadi@gs-svp.com)



# BORDEREAU DE VERSEMENT DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE

## --Partie Identification Entreprise\*\*--

Nom de la société : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

N° de Siret : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Mail : \_\_\_\_\_

## --Partie Modalités Financières\*\*--

Déclare verser la somme de \_\_\_\_\_ € en paiement du  
solde de la taxe d'apprentissage pour l'année fiscale : **20**\_\_\_\_  
Payée\* le (cochée la case correspondante) :

- Par Chèque (à l'ordre **AS GSSVP**)
- Par Virement n° .....

Banque .....

*\*\*Informations obligatoires pour la constitution des reçus libératoires.*

RIB - ETABLISSEMENT			
Etablissement	Guichet	N° de compte	Clé RIB
<b>0002</b>	<b>00456</b>	<b>0000446477G</b>	<b>96</b>
IBAN - Identifiant international de compte			
<b>FR36 3000 2004 5600 0044 6477 G 96</b>			
BIC - Identifiant international de l'établissement			
<b>CRLYFRPP</b>			
Domiciliation :			
<b>CL - PARIS DAUMESNIL 75012 PARIS</b>			
Titulaire du compte :			
<b>OGEC ASS GROUPE SCOLAIRE SAINT-VINCENT-DE-PAUL 49 RUE BOBILLOT 75013 PARIS</b>			

Fait à .....le,

Le Service Comptabilité.  
(Cachet de la société)

**Les informations à remplir ci-dessus sont indispensables pour la  
constitution du reçu libératoire qui vous sera demandé par  
l'administration fiscale. Au nom de tous les jeunes, un grand  
merci !**

Si vous ne souhaitez plus recevoir d'information de la part de notre groupe scolaire (exercice du  
droit d'opposition ou retrait d'un consentement déjà donné), contactez-nous sur [contact@gs-svp.com](mailto:contact@gs-svp.com)

## A qui transmettre cette information

En priorité au **service comptabilité, ESS ou Ressources Humaines** de votre entreprise, le cas échéant à votre **expert-comptable**.

## Cadre législatif de la taxe d'apprentissage

- **87% pour l'apprentissage**, reversé à France Compétences, est destiné à assurer le financement des contrats d'apprentissage sur la base du principe : un jeune + une entreprise = un CONTRAT = un FINANCEMENT.
- **13% pour le solde (anciennement Barème ou Hors-Quota)**, est affecté par les entreprises librement et directement (sans intermédiaires) aux établissements de leur choix.
- **Contribution Supplémentaire à l'Apprentissage (C.S.A)**, payée par les entreprises de plus de 250 salariés n'ayant pas atteint un seuil minimum d'alternants (5%).

## Calendrier du versement du 13%

**Du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 mai 2022**

## NOS ATOUTS : Un versement simplifié

Depuis 2020, vous verserez directement le barème, solde de la taxe d'apprentissage, soit 13% à **Lycée Polyvalent Notre-Dame**, par chèque, par virement ou par carte bleue grâce à notre partenaire Excellence PRO.

## TRANSFORMER VOS IMPOTS POUR ETRE ACTEUR DU FUTUR

### 3 Bonnes raisons de verser à Lycée Polyvalent Notre-Dame :

- I. En versant au Lycée Polyvalent Notre-Dame vous soutenez le développement formations Santé-Social, poumons de notre société.
- II. Vous participez activement à la qualité des formations enseignées et à l'évolution des outils mis à disposition de nos étudiants.
- III. Vous soutenez une démarche de Réussite pour tous.

### Nos projets pédagogiques :

- ✓ Ouvertures de classes en études supérieures.
- ✓ Renouvellement et amélioration des équipements professionnels pour rester à la pointe.
- ✓ Maintenir l'excellence de notre filière d'insertion professionnelle passerelle Handicap.
- ✓ Développement de notre programme de mobilité internationale et Européenne.

### Les équipements qui seront financés avec votre participation :

- Un simulateur de vente
- Mannequins pédagogiques
- Lits Médicalisés
- Magasin Pédagogique
- Dans le cadre de la réforme du CAP Equipier de vente : Rayonnage alimentaire et DPH spécifique.

## NOUS CONTACTER

**Pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter à tout moment :**

Une question d'ordre générale :

[taxe-apprentissage@gs-svp.com](mailto:taxe-apprentissage@gs-svp.com)

Une question d'ordre financière et comptable :

[comptabilite@gs-svp.com](mailto:comptabilite@gs-svp.com)

Au titre des 13%, vous avez également la possibilité d'effectuer des dons en Nature au profit de l'UFA Notre-Dame, nous permettant d'accéder à des ressources pédagogiques hors de nos moyens financiers. Si cette modalité vous intéresse, merci de nous contacter pour en évaluer la pertinence pédagogique.